

STUDIOS - CAMPUS CÉZEAUX



STUDIOS DES CÉZEAUX - RÉSIDENCE PASTEUR - RÉSIDENCE LES MEUNIERES



RÉSIDENCE DES CÉZEAUX

35 rue Roche Genès
63170 Aubière
04 73 28 89 00 (24h/24, 7j/7) – Accueil Cité 1
residence-cezeaux@crous-clermont.fr



crous-clermont.fr

	ÉDITO	
	& CONTACTS	p.2
	VOTRE ARRIVÉE	p.3
	VOTRE LOGEMENT	p.4
	VIE EN COLLECTIVITÉ	p.5
	POINTS ADMINISTRATIFS	p.6
	PLAN CAMPUS DES CÉZEAUX	p.7
	ACCUEIL	p.9
	SERVICES	p.11
	ANIMATIONS	p.12
	RESTAURATION & INFOS PRATIQUES	p.13
	SÉCURITÉ INCENDIE	p.14
	CONTACTS UTILES	p.15



Bonjour,

Je vous souhaite la bienvenue dans votre studio géré par la Résidence des Cézeaux.

Ce document regroupe toutes les informations essentielles pour bien démarrer votre vie en résidence.

N'hésitez pas à contacter notre équipe pour toute question. Toutes les équipes (administrative, technique, entretien, accueil, animation...) sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre vie quotidienne.

Bonne et studieuse année à toutes et à tous !

La Directrice de la Résidence des Cézeaux.

CONTACTS

ACCUEIL

35 rue Roche Genès (Aubière)
Hall cité 1- ouvert 24H/24, 7j/7
Agent présent pour répondre
à toutes vos questions.
04 73 28 89 00

ANIMATION

Animatrice socio-culturelle :
culture@crous-clermont.fr
Bureau : Cosy Space - Cité 1

SECRÉTARIAT - CITÉ 1

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 16h30
residence-cezeaux@crous-clermont.fr
04 73 28 89 00



ÉTAT DES LIEUX D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Vous avez reçu avec vos clés/badge un formulaire d'état des lieux d'entrée. Vous devez le retourner complété et signé dans les 8 jours suivant la remise des clés (par mail en PDF ou en format papier au secrétariat).

Attention ! Si vous ne transmettez pas d'état des lieux d'entrée, nous nous baserons sur l'état des lieux de sortie du précédent locataire pour évaluer d'éventuelles dégradations lors de votre départ.

Avant votre départ, vous devez prendre rendez-vous pour l'état des lieux de sortie au secrétariat de la résidence.

Le préavis de départ est d'un mois.

Toute demande de départ en cours d'année est à transmettre sur :

- > **MesServices.etudiant.gouv.fr** (rubrique Cité U)
- > ou par mail (residence-cezeaux@crous-clermont.fr).

ASSURANCE HABITATION

Une assurance couvrant les risques locatifs (bris de vitrage, incendie, dégâts des eaux...) est obligatoire car vous êtes tenu(e) de rembourser les dommages que vous pourriez occasionner. Vérifiez bien les garanties de votre police d'assurance (vol...) Informez-vous auprès des mutuelles étudiantes, de votre compagnie d'assurance ou de votre banque.



CONSIGNES

- Vous devez respecter le bien collectif mobilier et immobilier. Toute dégradation constatée de votre fait vous sera facturée. Il est interdit de sortir le mobilier de votre studio, ainsi que celui des éventuelles salles mises à votre disposition.
- Les appareils de plus de 1000 Watts sont interdits dans les logements.
- L'affichage d'objets, posters ou autres sur votre porte de studio et/ou la décoration des couloirs sont strictements interdits.
- Nous rappelons à tous que l'étudiant admis en résidence est responsable de son logement ainsi que du mobilier et du matériel des parties communes. Il doit s'abstenir de transformer les locaux mis à sa disposition et les abords de la résidence. Tous les locaux doivent rester propres. Il est strictement interdit de jeter des déchets, papiers, mégots, bouteilles... par les fenêtres.
- Il est interdit de poser des objets (denrées ou autres effets) sur les rebords extérieurs, devant les fenêtres des logements.
- Il est interdit de stationner vélos, trottinettes,... dans les studios, de circuler en rollers, de jouer au ballon et d'utiliser tout autre objet de ce genre, dans l'enceinte de la résidence (hall, couloirs, studio, parking...). Vous disposez d'un garage à vélos sécurisé sur chacune des résidences. **ATTENTION** : Tous les matériels équipés d'une **batterie au lithium** (trottinettes, ordinateurs portables, smartphones...) **ne doivent jamais être en charge SANS SURVEILLANCE**.
- Il est rappelé que les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans la résidence, même en visite.
- En cas de présence de nuisibles (punaises de lit, cafards...), signalez-le **immédiatement** au secrétariat par téléphone ou mail. Ne tardez pas : les frais d'intervention pourraient vous être facturés si la situation n'a pas été signalée à temps ou si le protocole de désinsectisation n'est pas respecté.
- Votre studio est strictement personnel. Il est interdit de le prêter, d'héberger un tiers ou de se grouper en nombre.



VOTRE SÉCURITÉ

Le bâtiment est équipé d'un système d'alarme incendie et d'une VMC. En cas de déclenchement, prévenez immédiatement l'Accueil de la résidence.

- > **Pompiers** : 18
- > **SAMU** : 15
- > **Police secours** : 17
- > **Urgence européenne** : 112
- > **SOS Médecins Clermont** : 04 73 42 22 22

Un défibrillateur cardiaque se trouve dans le hall du bâtiment 21 (bâtiment du milieu des Studios des Cézeaux).

N'utilisez pas les extincteurs à d'autres fins et maintenez les portes palières fermées. Ne laissez pas entrer des personnes inconnues dans les bâtiments.

Attention : Il est interdit de fumer dans tous les espaces fermés et couverts de la résidence (décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006).

ORDURES MÉNAGÈRES

Déposez vos sacs fermés dans les containers à l'extérieur du bâtiment. Des bacs de tri sélectif sont également disponibles.

ENVIRONNEMENT ET BRUIT

Respectez le repos et le travail de vos voisins. Le silence est de rigueur après 22h dans le bâtiment et aux abords. En cas de nuisance persistante, contactez le veilleur de nuit à l'Accueil Cité 1.

Attention : Tout tapage répété peut entraîner une procédure d'expulsion.



PAIEMENT DU LOYER

Les redevances d'occupation (loyer) peuvent être réglées :

- > Par prélèvement automatique (paiement à terme échu : **le 1^{er} du mois suivant**)
www.messervices.etudiant.gouv.fr rubrique « Cité U »
Mandat à remplir et RIB à renseigner
- > En ligne par CB sur le site du Crous (paiement sécurisé) :
www.messervices.etudiant.gouv.fr rubrique « Gérer son logement »
- > Par virement bancaire (demandez le RIB/IBAN de notre résidence)
- > Par carte bancaire, au secrétariat de la résidence (Cité 1)

En cas de difficultés financières, signalez-le sans attendre au secrétariat afin de trouver une solution.

AIDE PERSONALISÉE AU LOGEMENT (APL)

Faites votre demande d'APL en ligne sur www.caf.fr. Votre attestation de loyer est téléchargeable sur **messervices.etudiant.gouv.fr** (rubrique Cité U).

L'aide est versée directement au Crous. Vous ne réglez alors que le loyer résiduel. Tant que votre dossier CAF n'est pas traité, réglez le loyer en totalité ; le trop-perçu sera déduit des échéances suivantes.

BADGE/CLÉ

En cas de perte ou de casse, contactez impérativement l'Accueil Cité 1.

Ne faites jamais faire de double de clé vous-même.

Perte / casse badge : 20 € (nouveau badge)

Perte de clé : en fonction du site

CAMPUS DES CÉZEAUX

63170 Aubière

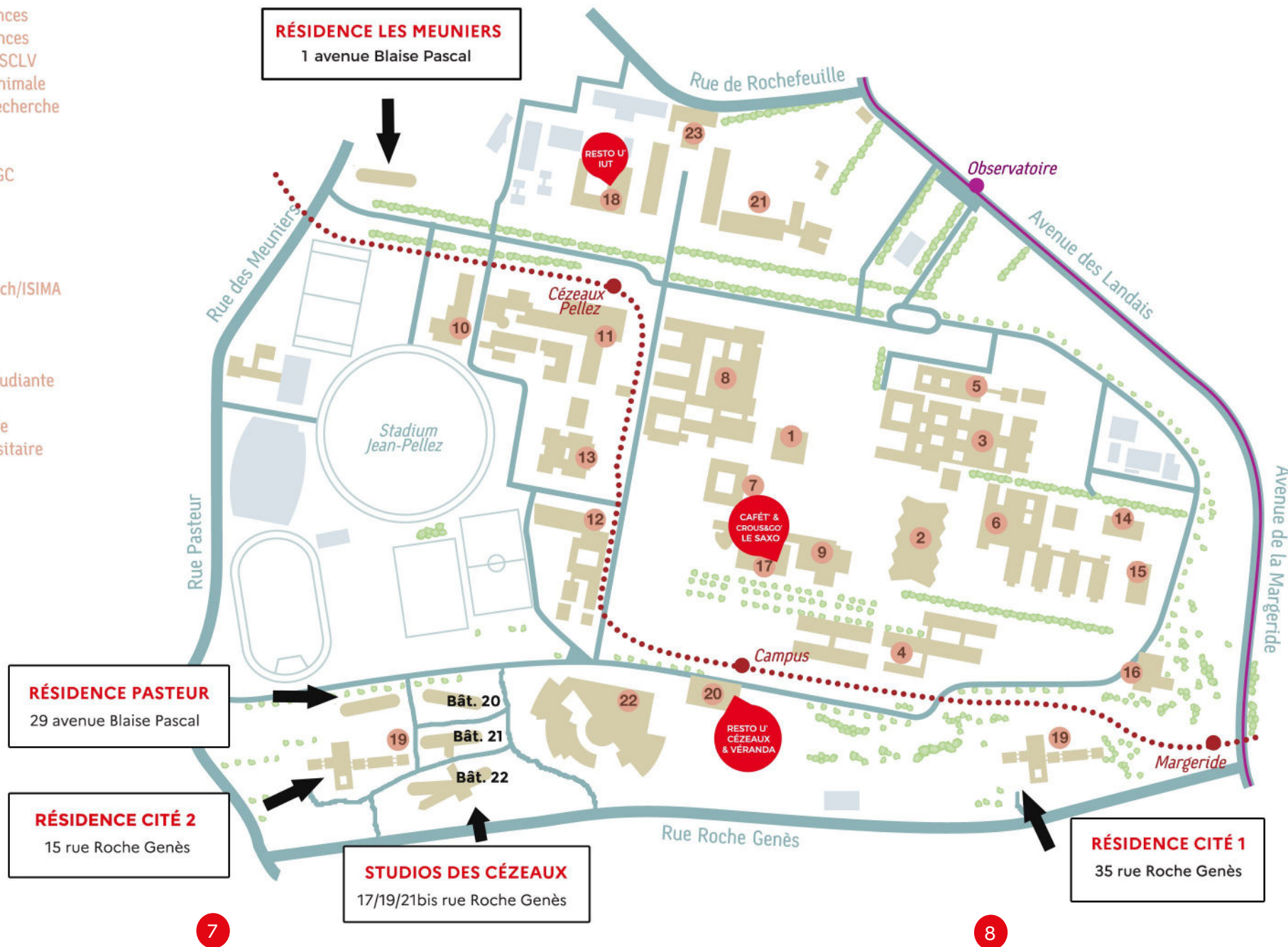
- 1 - Administration Sciences
- 2 - Amphithéâtres Sciences
- 3 - 1er cycle Sciences - SCLV
- 4 - Biologie Végétale/Animale
- 5 - Biologie Végétale Recherche
- 6 - Chimie
- 7 - Mathématique
- 8 - Pôle Physique / OPGC
- 9 - BMIU Sciences
- 10 - STAPS
- 11 - INP Polytech
- 12 - ISIMA
- 13 - Pôle commun Polytech/ISIMA
- 14 - INP Chimie
- 15 - Pôle chimie
- 16 - CNEP
- 17 - Maison de la Vie Étudiante
- 18 - IUT
- 19 - Résidence Étudiante
- 20 - Restaurant Universitaire
- 21 - CEMAGREF
- 22 - SIGMA
- 23 - CIRI

— Bus - Ligne 13

● Arrêt de bus

... Tram

● Arrêt de Tram





ÉTUDIANT RÉFÉRENT

Un étudiant référent est présent dans votre résidence. Son rôle : accueillir les nouveaux arrivants, faciliter votre installation et vous orienter dans vos démarches administratives (bourses, service social, santé...).

Contact : ref-cezeaux@crous-clermont.fr

Précisez votre résidence et votre numéro de logement

ENTRETIEN DE VOTRE LOGEMENT

Effectuez régulièrement le ménage dans votre logement. Pensez à dégivrer votre réfrigérateur avec le bouton prévu à cet effet.

Pour les plaques vitrocéramiques : utilisez un nettoyant vitrocéramique ou de la pierre d'argile. Ce produit convient aussi pour la paroi de douche et la faïence.

Si votre logement est équipé d'un volet roulant, laissez-le en position entièrement ouverte ou entièrement fermée lors de vos absences.

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE

Tout problème de chauffage ou d'eau chaude doit être signalé à l'Accueil Cité 1 (04 73 28 89 00), qui avertira l'exploitant.

PLOMBERIE

Pour les éviers ou lavabos bouchés, débouchez vous-même. Pour les problèmes plus importants (fuite d'eau...), contactez l'Accueil Cité 1 dès que possible.

Ne jetez pas de nourriture dans les éviers. Signalez les fuites de WC sans délai afin d'éviter des consommations inutiles.

VENTILATION (VMC)

Ne bouchez pas et ne démontez pas les grilles de ventilation. Nettoyez régulièrement les membranes (lavage à l'eau) pour une meilleure aération et éviter la dégradation des peintures.



COURRIER

Format d'adressage selon votre résidence :

> Résidence Pasteur :

Madame/Monsieur X – Résidence Pasteur – N° Studio
29 avenue Blaise Pascal – 63170 AUBIÈRE

> Résidence Les Meuniers :

Madame/Monsieur X – Résidence Les Meuniers – N° Studio
1 avenue Blaise Pascal – 63170 AUBIÈRE

> Studios des Cézeaux :

Madame/Monsieur X – Studios des Cézeaux – Bât. [20/21/22] –
N° Studio [N° de rue] rue Roche Genès – 63170 AUBIÈRE

Bâtiments Studios des Cézeaux : Bât. 20 = côté Campus (21 bis rue Roche Genès) | Bât. 21 = milieu (n° 17) | Bât. 22 = côté Aubière (n° 19).

Pour Pasteur et Les Meuniers, le courrier est distribué par le facteur.

Pour les Studios des Cézeaux, un agent Crous assure la distribution du lundi au vendredi en début d'après-midi.

Les colis sans signature donnent lieu à un avis dans votre boîte aux lettres : récupérez-les à l'Accueil Cité 1 sur présentation d'une pièce d'identité (pas de document numérique accepté).

COURRIER ADMINISTRATIF

Dans le hall de votre bâtiment, une boîte « COURRIER ADMINISTRATIF » vous permet de déposer vos documents à destination du secrétariat.

Indiquez systématiquement votre numéro de studio et le nom de votre résidence.



SERVICE SOCIAL

Des assistantes sociales sont à votre écoute à la Résidence du Clos Saint-Jacques (bâtiment E), 25 rue Etienne Dolet Clermont-Fd. Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez les contacter à l'adresse **service-social@crous-clermont.fr**

SANTÉ

> **Médecine préventive** : 04 73 34 97 20 – 25 rue Etienne Dolet Clermont-Fd, Bât. B
Lun-Ven : 8h30-12h / 13h-17h

> **Infirmierie MVE** : 04 73 40 70 22

CONNEXION INTERNET

Vous disposez d'un accès Wi-Fi et filaire (RJ45) géré par Wifirst. Votre code d'activation est envoyé par SMS ou e-mail lors de votre enregistrement.

Service client Wifirst : 01 88 24 61 68 – 24h/24, 7j/7 (appel non surtaxé)

LAVERIE

La laverie (lave-linge + sèche-linge) est accessible au rez-de-chaussée de votre résidence.

Horaires d'ouverture : 8h à 21h.

Paiement exclusivement par carte Izly (pas de paiement CB).

En cas d'anomalie, contactez l'Accueil de la Cité 1.

LOCAL À VÉLOS

Rangez vos cycles dans le local dédié (accès avec votre badge ou clé selon la résidence). Il est interdit d'y garer d'autres engins. Les vélos stationnés dans les parties communes seront enlevés sans préavis.

Attention : Tous les matériels équipés d'une batterie au lithium (trottinettes, téléphones, ordinateurs...) ne doivent jamais être en charge sans surveillance.



ATELIERS

Gratuits, proposés dans les salles culturelles de la résidence.

Horaires et lieux sur : **www.crous-clermont.fr**

Les résidents intéressés par des activités peuvent s'adresser à l'animatrice socioculturelle.

La résidence des Cézeaux dispose de salles d'activités culturelles qui permettent d'accueillir tout au long de l'année des spectacles, concerts et ateliers. Pour plus de renseignements sur le fonctionnement de ces salles, contactez l'animatrice.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Projections vidéos
- Concerts
- Soirées (pot d'accueil,...)
- Spectacles

Programmation sur **www.crous-clermont.fr**





>> Resto U' Cézeaux (Rest'Océzo, Plat'Océzo, Rapid'Océzo)

(avec repas complet au tarif étudiant de 1 €)

Du lundi au vendredi de 11h15 à 13h30 et de 18h15 à 20h15 - samedi de 11h30 à 13h

>> Resto U' IUT et Kiosque IUT

Resto U' : du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 (avec repas complet au tarif étudiant de 1 €)

Kiosque (vente à emporter) : du lundi au vendredi de 8h à 15h45

>> Cafétéria Le Saxo

À la carte. Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

>> Crous & go' Le Saxo : libre-service

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

>> Resto U' La Véranda

Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30

Horaires et menus
sur crous-clermont.fr



by Crous

Izly c'est la possibilité de payer de nombreux services du Crous (restauration, laverie ...) avec votre carte étudiante ou votre smartphone.

- 1) Réception d'un lien d'activation sur votre mail pour créer votre compte
- 2) Votre compte est créé, rechargez-le (voir les options de rechargement sur izly.fr)
- 3) Vous pouvez, dès maintenant, payer avec votre carte étudiante ou votre smartphone (avec l'application Izly)

Des questions ? assistance-izly@crous-clermont.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

ESPACE D'ACCUEIL ETUDIANTS

30 rue Etienne Dolet, Clermont-Fd

- Informations vie étudiante
- Renouvellement titre de séjour étudiant
- Permanences T2C / CAF

TRANSPORTS À PROXIMITÉ

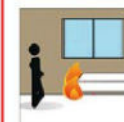
Tram A - arrêt : Margeride (Cité 1)

Tram A - arrêt : Campus (Cité 2)

Bus - arrêt : Margeride (Cité 1)



En cas d'incendie dans votre logement



Un incendie se déclare dans votre logement.



Essayez d'éteindre l'incendie avec un extincteur.



Le feu est important, quittez votre logement en fermant portes et fenêtres



Evacuez en suivant le balisage. N'utilisez pas les ascenseurs.



Déclenchez l'alarme en appuyant sur le déclencheur manuel.



Appelez les pompiers et prévenez l'accueil de la résidence puis rejoignez le point de rassemblement.

En cas d'alarme sonore



L'alarme retentit.



Quittez le logement en refermant bien portes et fenêtres.



Evacuez en suivant le balisage. N'utilisez pas les ascenseurs.



Sortez de la résidence et rejoignez le point de rassemblement.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

Urgences Médicales et SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence	112
SOS Médecins Clermont-ferrand	04 73 42 22 22

Les dégagements sont impraticables



L'alarme retentit. Il y a de la fumée dans le couloir.



Restez dans le logement, fermez la porte et mettez du linge humide en bas de la porte.



Baissez-vous, l'air frais est près du sol.



Appelez les pompiers et signalez votre présence à la fenêtre.



Regagnez votre logement uniquement sur ordre d'un responsable Crous ou des pompiers.

CONTACTS UTILES



- > **Accueil Cité 1 (24h/24)** : 04 73 28 89 00
- > **Secrétariat (Lun-Ven)** : 8h30–12h30 / 14h–16h30 residence-cezeaux@crous-clermont.fr
- > **Veilleur de nuit Cité 1** : 06 85 94 82 71
- > **Veilleur de nuit Cité 2** : 06 85 94 82 57
- > **Étudiant référent** : ref-cezeaux@crous-clermont.fr
- > **Animation** : culture@crous-clermont.fr
- > **Service social** : service-social@crous-clermont.fr – 04 73 34 44 13
- > **Internet (Wifirst)** : 01 88 24 61 68 – 24h/24, 7j/7
- > **IZLY** : assistance-izly@crous-clermont.fr

